



DAPV Dispositif d'Assistance au Projet de Vie



Réfléchir, choisir, décider :
ma vie, je la construis !



Je veux :

- parler de mes envies
- rencontrer d'autres personnes
- apprendre et travailler
- prendre soin de ma santé
- habiter où je veux
- faire des activités que j'aime
- bouger et me déplacer plus facilement
- comprendre mes droits
- faire mes papiers.

Réfléchissons ensemble.

Ce service est gratuit.

Le DAPV, c'est :

le Dispositif d'Assistance au projet de vie.



Le DAPV vous aide à :

- réfléchir à vos envies
- faire des choix pour votre vie
- dépasser les difficultés.

Les professionnels du DAPV s'appellent des facilitateurs.

Un facilitateur du DAPV vous accompagne.

Vous êtes écouté et respecté.

Vous pouvez dire ce que vous pensez.

Vous avez le droit de changer d'avis.



Le DAPV est là pour les personnes en situation de handicap.

Vous pouvez contacter le DAPV si :

- vous êtes en situation de handicap
avec ou sans document officiel
- vous êtes un proche, un ami
d'une personne en situation de handicap.



Vous pouvez demander de l'aide même si :

- vous êtes déjà aidé par un service
- vous n'êtes suivi par personne
- vous êtes jeune, adulte ou plus âgé.

Le DAPV ne remplace pas les autres aides.

Il est là pour vous apporter une autre aide.



Vous choisissez où rencontrer le facilitateur :

- chez vous
- dans un parc ou un café
- dans les bureaux du DAPV.

Vous pouvez venir accompagné.

Par exemple, avec un proche ou un ami.

Vous avancez à votre rythme.

Vous commencez quand vous voulez.

Vous arrêtez quand vous le décidez.

Vous souhaitez contacter un DAPV ?

Appelez le numéro vert gratuit 0800 360 360



C'est la **communauté 360** qui vous répond.
Elle vous met en lien avec le DAPV
près de chez vous.



Pour avoir plus d'informations sur votre DAPV,
prenez en photo ce **QR code**.
Il vous donne aussi les coordonnées
de votre DAPV.

Votre vie, vos choix, votre liberté.



Les DAPV sont financés par
l'Agence Régionale de Santé Île-de-France.



Ce livret est écrit en Facile à lire et à comprendre
par l'agence Tilt communication accessible.



© Logo européen Facile à lire et à comprendre :
Inclusion Europe.
www.inclusion-europe.eu/easy-to-read